

doit-il pas nous transporter dans un monde réparé, refaire en quelque sorte la créature de Dieu, ainsi qu'elle était sortie de ses mains ? Or, la laideur alors n'existait pas. La laideur est apparue avec le mal dans le monde, Dieu ne l'a pas faite : elle n'est qu'une négation de la beauté. Il n'appartenait qu'à cette école, qui a levé l'étendard contre toute saine doctrine, d'introduire le laid comme élément dans les œuvres de la littérature, de la peinture ou de la musique. C'était vouloir faire de l'être avec du néant, de l'ordre avec du désordre, de l'harmonie avec de la dissonance. La vraie tâche de l'artiste, au contraire, c'est de s'élever à l'aide de l'idéal jusqu'à cette beauté primitive imprimée à la forme humaine, avant qu'elle eût été défigurée par la chute, et qu'elle retrouvera encore perfectionnée dans la gloire. Or, c'est à notre avis, la forme grecque qui réalise le mieux ce type de la beauté parfaite. C'est dans elle, en effet, que réside au souverain degré cette condition indispensable assignée par Platon, et après lui par saint Augustin, au vrai beau, qui est la proportion (1). Le plus bel éloge que l'on puisse faire de l'art grec, ce n'est pas seulement de dire qu'il est noble, simple, naturel, d'autant plus parfait qu'il est moins apparent, mais c'est de dire qu'il est proportionné, qu'il n'est dans aucun excès, qu'il atteint ce milieu où la vérité habite, et que par conséquent, il offre une langue propre à exprimer toute idée et toute doctrine en rapport avec ces caractères.

On reconnaît très-certainement que les peintures de M. Flandrin ont passé par cet art, et si dans l'expression on trouve le sentiment chrétien des âges de foi, dans la forme on trouve aussi une étude approfondie des modèles antiques. Ses figures ont la simplicité, la noblesse d'un bas-relief des Panathénées.

On reproche au peintre de n'avoir pas *composé son sujet*, dans

(1) Il nous est permis, je pense, de traduire avec Antoine Arnaud par le mot général de *proportion*, cette définition du beau qui se trouve au chapitre XXXII du Traité de saint Augustin *De Verâ religione* : « *Ista visibilia.... Quæram ergo deinceps quare sint pulchra ? Utrum idèo quia similes sibi partes sunt, et aliquâ copulatione ad suam convenientiam rediguntur.* »